

## SUD EDUCATION VAR

Dès que le ministre de l'Éducation nationale a annoncé son projet de loi dit "pour une école de la confiance", SUD éducation a alerté les personnels sur les conséquences pour les personnels et le service public d'éducation. SUD éducation a voté contre ce texte en Conseil supérieur de l'éducation, refusant également de jouer aux jeux des amendements : le projet de loi n'est pas amendable. Il est indispensable de le combattre et d'en obtenir l'abandon.

### Loi Blanquer : un instrument pour attaquer le service public

- La scolarisation obligatoire à 3 ans (article 3) est un prétexte pour financer les écoles maternelles privées sous contrats à hauteur de dizaines de millions d'euros : autant de moins pour le public !

- Les établissements publics des savoirs fondamentaux (article 6 quater) sont un moyen d'accélérer encore davantage les regroupements d'écoles, en particulier en zone rurale. Ces regroupements se traduisent par des suppressions de classes et des fermetures d'école. Les principaux de collège deviendront les supérieur-e-s hiérarchiques des professeur-e-s des écoles !

- Les Conseils académiques et départementaux de l'Éducation nationale sont des lieux où l'administration doit rendre des comptes de la politique éducative aux personnels et aux usager-ère-s du service public. L'article 18 du projet de loi permet au gouvernement de les modifier par ordonnance pour réduire leur attributions.

- Alors que le ministre procède au démantèlement de l'Onisep et des Dronisep et organise le transfert de la compétence de l'orientation aux régions, le projet de loi autorise le gouvernement (article 17) à modifier l'organisation territoriale par ordonnance, dans l'objectif de mettre en adéquation l'échelon académique avec les nouvelles grandes régions. Le projet qui est derrière, c'est la territorialisation de l'école et le transfert progressif de ses prérogatives aux collectivités.

### Un projet de loi caporaliste, rétrograde et autoritaire

- Le projet de loi adopté par les députés est le reflet de la surenchère dans la symbolique nationaliste lors des débats (article 1er bis A) : drapeaux tricolores et paroles de « l'hymne national » dans les

salles de classe, sans oublier une carte de France (article 1er bis B).

- Le premier article du projet de loi prévoit d'imposer un prétendu "devoir d'exemplarité" aux personnels enseignants. Ce sont les libertés d'expression et d'opinion qui sont attaquées frontalement par le ministre. SUD éducation rappelle que cet article, comme l'a précisé le Conseil d'État, n'a aucune valeur ; il ne vise qu'à l'intimidation des personnels enseignants. SUD éducation rappelle que la liberté d'expression est garantie par le statut des fonctionnaires.

- La reprise en main de la formation des enseignant-e-s s'opère à travers les futurs Instituts nationaux supérieurs du professorat (articles 10 et suivants). Les directeur-ice-s seront nommé-e-s après une audition par les recteur-ice-s et non plus par les personnels enseignants. Ce changement s'inscrit dans la continuité de l'ingérence du ministre dans les pratiques pédagogiques des enseignant-e-s ces deux dernières années : "ressources" pédagogiques imposées, formations obligatoires avec les officines comme "Agir pour l'école", évaluations nationales.

Dans un contexte où le ministère supprime des postes, réduit le nombre de places aux concours de l'enseignement et vise à imposer une seconde HSA dans le second degré, il s'agit pour le ministre de s'attaquer au statut de fonctionnaire des enseignant-e-s. Le projet de loi Blanquer est cohérent avec l'ensemble des réformes libérales et réactionnaires mises en œuvre par le ministère : loi ORE et parcoursup, réforme du lycée général et technologique, du lycée professionnel, hausse des frais d'inscription des étudiant-e-s étranger-ère-s. Combattons-les en nous mobilisant toutes et tous ensemble, de la maternelle à l'université !

**Contre ce projet délétère pour l'école et les personnels : toutes et tous en grève dès le 19 mars !**

**Combattons le projet de loi Blanquer et les réformes de la fonction publique par la grève ! Le 19 mars, soyons massivement en grève et en manifestation pour mettre un coup d'arrêt aux attaques contre le service public !**

**TOU-TE-S ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION, MARDI 19 MARS 2019**

**- 10H30 PLACE DE LA LIBERTÉ À TOULON**

**- 10H30 DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE À DRAGUIGNAN**

éducation  
**Sud** 83  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

SUD Éducation Var  
36 rue Émile Vincent

83000 Toulon

☎ 04 94 21 81 89

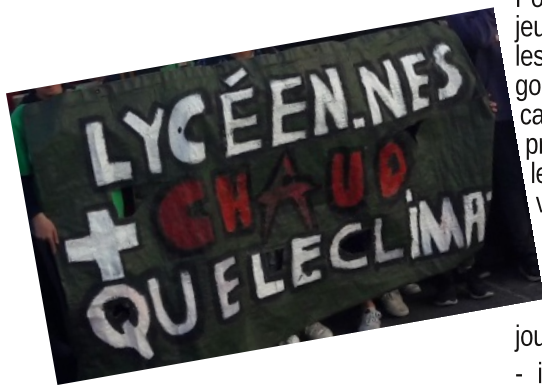
🌐 sudeduc83.org

f sudeducvar

🐦 @Sudeduc83







## JOURNÉE DU 15 MARS : UNE RÉUSSITE QUI EN APPELLE D'AUTRES !

A Toulon plusieurs centaines de manifestant-es, sur l'ensemble du pays, plus de 50 000 lycéen-ne-s, étudiant-e-s, et personnels de l'Éducation nationale étaient dans la rue aujourd'hui, pour imposer la justice climatique et la transition écologique.

Il est libéral, il est réactionnaire

**Combattons le projet d'école Blanquer**

**MOBILISONS-NOUS !**

PAR LA GRÈVE

DANS L'UNITÉ

DANS LA DURÉE

Pour SUD éducation, il est manifeste que la jeunesse a parfaitement saisi que ce sont les politiques menées par les gouvernements successifs au service des capitalistes, en France comme ailleurs, qui produisent la catastrophe écologique dont les classes populaires sont les premières victimes.

Dans l'Éducation nationale, le ministre Blanquer a tout fait pour que cette journée ne soit pas un succès :

- il a annoncé dans la précipitation la tenue de « débats » sur ce thème ce vendredi de seize heures à dix-huit heures. Nul n'a été dupe de la tentative d'instrumentalisation de ce mouvement, et cette injonction du ministre n'a été suivie d'aucun effet ;
- SUD éducation avait déposé un préavis de grève sur cette question pour permettre aux personnels de participer à cette mobilisation. Le ministère, fait exceptionnel, n'a accusé réception de ce préavis que ce 15 mars, et des pressions ont été faites sur les personnels par leur hiérarchie pour les empêcher de se mettre en grève. SUD éducation dénonce cette atteinte au droit de grève.

## AU LYCÉE JEAN MOULIN, LA PEUR CHANGE DE CAMP

Depuis quelques semaines, l'intersyndicale du lycée Jean Moulin de Draguignan a décidé de ne plus laisser courir le climat de peur et de menaces entretenu par la direction depuis six ans. L'intersyndicale a pour cela été reçue au Rectorat, le lundi 4 février, par quatre membres importants de la hiérarchie niçoise : M. Pierre-Raoul Vernisse (secrétaire général d'académie), Mme Cécile Brieau (directrice de cabinet du Recteur), M. Christian Peiffert (directeur des ressources humaines) ainsi que M. Olivier Millangué, IA-DASEN du Var. Les trois collègues du lycée ainsi qu'un représentant syndical ont été écoutés attentivement. Il semblerait que la situation que connaît ce lycée doit évoluer d'ici aux vacances de printemps.

Par son ampleur, cette mobilisation a infligé un camouflet au ministre et au gouvernement dont il est membre.

SUD éducation continuera à mettre son outil syndical au service des luttes pour la justice sociale et climatique.

**FIN DU MONDE, FIN DU MOIS, MÊME COMBAT !**



Mais aucun mot n'a été dit sur le dispositif qui sera mis en place.

Pour SUD, c'est très clairement le néo-management public, dans sa forme la plus brutale, qui fait actuellement souffrir les collègues, endurent brimades, intimidations et divisions.

Lors du CA du lendemain, les échanges ont été vifs, comme si la direction ne prenait pas la mesure de l'avertissement qu'avait été le RDV de la veille. Par ailleurs, cette même direction s'est absolument opposée à la mise au vote des motions préparées par l'intersyndicale contre les heures attribuées au lycée par la DHG (beaucoup d'heures supplémentaires et des heures postes en moins) et contre la réforme du lycée. Encore une preuve qu'intimidation et entrave au droit syndical font bon ménage au lycée Jean Moulin !

## AGENDA MILITANT : S'INFORMER, SE FORMER, DÉBATTRE, LUTTER...

- mardi 19 mars grève et manifestation à Toulon et Draguignan
- mercredi 20 mars AG SUD Éducation Var à Draguignan
- vendredi 22 mars soirée débat « L'extrême-droite en Europe » à Draguignan, organisée par la Coordination Départementale contre l'extrême-droite (CODEX 83)
- 25/26/27 mars stage de formation syndicale « Big Brother » à Toulon
- lundi 13 et mardi 14 mai stage de formation syndicale "conseiller du salarié" à Toulon
- lundi 3 et mardi 4 juin stage de formation syndicale "Bienvenue à Solidaires" à Toulon
- mardi 11 juin AG SUD Education Var à Toulon

Les modalités, lieux et informations complémentaires de l'agenda militant, sont disponibles sur les sites de SUD Education Var [www.sudeduc83.org](http://www.sudeduc83.org) et Solidaires Var [www.solidaires83.org](http://www.solidaires83.org)